

L'ESPACE CITOYENS & NOUS

SAINT EXUPERY – MONGES

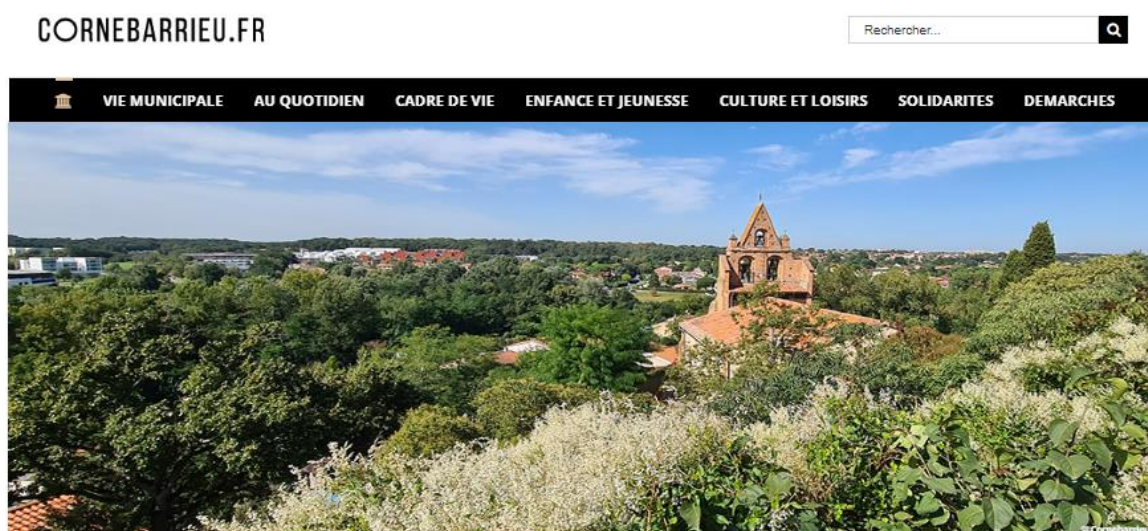
Votre enfant est inscrit sur une des structures municipales de Cornebarrieu (structures petite enfance, accueils péri et extrascolaires, Point Accueil Jeunes). L'espace citoyens de la ville de Cornebarrieu vous permet d'accéder à de nombreuses fonctionnalités :

- Réservations des accueils de loisirs (réservations obligatoires)
- Règlement des factures (petite enfance, enfance et jeunesse)
- Accès à des informations...

Pour cela, vous devez finaliser la création d'un espace personnel sur l'espace citoyens.

L'espace citoyens est disponible en un clic *via* le site internet de la Ville : www.cornebarrieu.fr

Pour un affichage optimisé, nous vous recommandons d'utiliser les navigateurs Chrome ou Firefox.



En un clic



L'ARIA



AGENDA :
ON FAIT QUOI ?



ESPACE
CITOYENS



QU'EST-CE
QU'ON MANGE ?



ANNUAIRE DES
ASSOCIATIONS



NOUS
CONTACTER

Sur le site www.cornebarrieu.fr, **cliquez** sur le pavé



ESPACE
CITOYENS

puis rentrer vos identifiants pour accéder à votre espace

 **MON ESPACE CITOYENS**

J'ai oublié mon mot de
passe.

Connexion

Création de votre espace personnel

Lorsque le dossier d'inscription est validé, vous recevez un mail d'activation qui vous permet de finaliser la création de votre espace personnel, dans lequel vous trouvez :

- Un identifiant personnel
- Un mot de passe provisoire, qui devra être changé lors de la première connexion
- Un lien

Vous devez cliquer sur le lien et suivre les instructions.

Vous pouvez ensuite accéder à votre espace personnel, aux différentes fonctionnalités.

MENU



Sur les téléphones portables, pour accéder au **TABLEAU DE BORD** et à **MA FAMILLE**, cliquer sur la flèche

MOT DE PASSE OUBLIE

Vous avez égaré votre mot de passe !

Cliquer sur « **J'ai oublié mon mot de passe** »

Suivre les instructions

Un mot de passe provisoire vous sera envoyé par mail afin d'en recréer un.

Modalités de réservations

Pour les activités péri et extrascolaires, une réservation, préalable à la présence, est obligatoire pour :

- La restauration scolaire
- L'ALAE du soir
- Le mercredi
- Les vacances

❗ Pas de réservation nécessaire pour l'ALAE du matin. Temps Facturé mais sans réservation.


ALAE MIDI, RESTAURATION, ALAE SOIR 1

Dans **MA FAMILLE**, cliquer sur  sur **Cliquer sur l'activité à réserver** *Réservations conseillées à l'année*, **MAIS OBLIGATOIRE A MINIMA, jusqu'au JEUDI MINUIT** pour une présence la semaine suivante.

RÉSERVER / ANNULER	
 Corinne	*ALSH Ambrits Elementaires Vacances
 Corinne	ALAE Soir Elémentaire
 Corinne	Restauration Scolaire

Cocher les dates sélectionnées, cliquez sur **ALLER À L'ETAPE 2**, puis **VALIDER**.

MERCREDI 1

Dans **MA FAMILLE**, cliquer sur  **Cliquer sur l'activité à réserver**

RÉSERVER / ANNULER	
 Corinne	*ALSH Ambrits Elementaires Vacances
 Corinne	ALAE Soir Elémentaire
 Corinne	Restauration Scolaire

Réservations conseillées à l'année, **MAIS OBLIGATOIRE A MINIMA, jusqu'au DIMANCHE MINUIT** pour une présence la semaine suivante.

Cocher les dates sélectionnées, cliquez sur **ALLER À L'ETAPE 2**, puis **VALIDER**.

3 Accueils possibles pour le mercredi, après la classe :

SOIT « 11h/12h » : Votre enfant est pris en charge, par les animateurs à la sortie de la classe à 11h. Vous venez chercher votre enfant à 12h au centre de loisirs

SOIT « 11h/12h + repas » : Votre enfant est pris en charge, par les animateurs à la sortie de la classe à 11h et il prend son repas au centre. Vous venez chercher votre enfant après le repas entre 14h/14h15

SOIT « 11h/12h + Repas + PM » : Votre enfant est pris en charge, par les animateurs à la sortie de la classe à 11h, il prend son repas et passe l'après-midi au centre. Vous venez chercher votre enfant à partir de 17h et avant 18h30.

VACANCES 1

Les vacances se réservent de période de vacances à période de vacances.

Pas de réservation à l'année possible.

Une date butoir de réservation est fixée pour chaque période. Elle est indiquée dans le règlement de fonctionnement et communiquée par mail aux familles.

Dans **MA FAMILLE**, cliquer sur  sur **Cliquer sur l'activité à réserver**

RÉSERVER / ANNULER	
 Corinne	*ALSH Ambrits Elementaires Vacances
 Corinne	ALAE Soir Elémentaire
 Corinne	Restauration Scolaire

Cocher les dates sélectionnées, cliquez sur **ALLER À L'ETAPE 2**, puis **VALIDER**.

2 possibilités d'accueil :

SOIT « matin » : Votre enfant est pris en charge le matin et prend son repas au centre.

SOIT « journée » : Votre enfant est pris en charge toute la journée par le centre de loisirs.

Pas d'accueil possible uniquement l'après midi



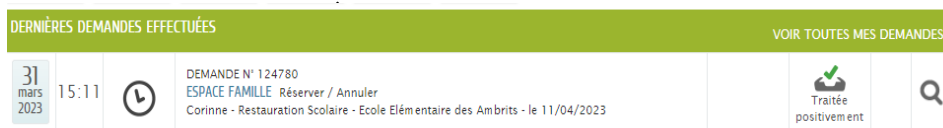
Retrouvez les horaires d'arrivées et de départs des structures sur le règlement intérieur

VERIFICATION DES RESERVATIONS (DERNIERES DEMANDES) 2

Après avoir finalisé vos réservations, il vous appartient de vérifier que les dates réservées sont validées dans

MON TABLEAU DE BORD,

Cliquez sur **DERNIERES DEMANDES** puis cliquez sur **l'activité à contrôler**



SUIVI DE LA DEMANDE N° 124780



LE DEMANDEUR

Ayant fait la demande

LA DEMANDE

Vérifier la date demandée

HISTORIQUE

Dates de traitement de la demande

Puis cliquer sur **LA DEMANDE**

Vous retrouvez, ici, toutes les dates réservées ou annulées qui sont validées.

SUIVI DE LA DEMANDE N° 124780



Autres fonctionnalités

JUSTIFIER UNE ABSENCE 3

Il vous appartient de nous déclarer une absence, en joignant un certificat médical, dans les 48h et en renseignant les dates d'absences. Sans justificatif, la tarification reste appliquée.

SIMULATEUR 4

Vous pouvez obtenir une simulation de tarif pour les accueils de loisirs et le PAJ. Pour cela, vous devez vous munir de votre quotient familial et cliquez sur **SIMULATION DES TARIFS**

PAIEMENT 5

MES FACTURES

*PÔLE DES POLITIQUES SOCIALES ET EDUCATIVES

MES FACTURES

*PÔLE DES POLITIQUES SOCIALES ET EDUCATIVES

N° FACTURE - Septembre 2022
Facture réglée : 10,00 €

N° FACTURE - Septembre 2021
Facture réglée : 10,00 €

ADHESION AU RELEVÉ EN LIGNE

MES OF/REVENUS

*PÔLE DES POLITIQUES SOCIALES ET EDUCATIVES - N° FACTURE

SEPTEMBRE 2022

Payeur : Madame

Facture du 11/10/2022 A régler avant le 27/10/2022

Reste à payer 0,00 € Montant total 10,00 €

Facture réglée

TÉLÉCHARGER MA FACTURE



Vous pouvez régler vos factures en ligne. Pour cela, cliquez sur **POLE DES POLITIQUES SOCIALES ET EDUCATIVES** dans la rubrique **MON COMPTE** (colonne de gauche) — le solde disponible est affiché.

Pour régler votre facture, cliquez sur **POLE DES POLITIQUES SOCIALES ET EDUCATIVES**, puis dans **CREDITER MON COMPTE/PAYZEN** saisir le montant avant de valider en cliquant sur **CREDITER MON COMPTE**

ACTUALITES 6

L'onglet **ACTUALITES** vous permet de suivre les dernières nouvelles du pôle des politiques éducatives (ateliers, vacances, fermeture des structures, etc.).

INFOS PRATIQUES 7

L'onglet **INFOS PRATIQUES** vous permet de retrouver les horaires et les coordonnées des différentes structures du **POLE DES POLITIQUES SOCIALES ET EDUCATIVES** ainsi que les règlements de fonctionnement des crèches, du PAJ et des ALAE/ALSH